



Genval, le 2 avril 2012,

## Aménagements quartier Combattants - version 2.0

En 2008, à la suite à de multiples démarches démarquées dix ans plus tôt, le comité de quartier de l'avenue des Combattants avait remis une série de mesures pour des aménagements légers (voir en annexe1) dans l'attente d'une réfection plus globale de l'axe. Ce dossier de 2008 mérite une mise à jour, compte tenu de plusieurs éléments récents :

- **les chantiers de la future gare RER et des Papeteries** sont en cours, augurant d'ici peu une pression plus forte encore du trafic, pression qui ne manquera pas d'augmenter dans les années qui viennent ;
- **le Val de la Rivière et la rue Vandercam** se sont transformés en axe de transit : la circulation n'a cessé d'y croître, ces dernières années. Le matin, c'est un flot quasi ininterrompu de navetteurs pressés qui traversent en trombe ces rues résidentielles pour dévaler ensuite l'avenue. La situation ne peut qu'empirer avec les développements prévus (Papeteries et gare RER) ;
- **le périmètre doit être élargi** à l'échelle du quartier, en comprenant d'un côté la rue Lannoye et de Rixensart, de l'autre le Val de la Rivière, Fontaine Fonteny et la rue Vandercam (voire jusqu'à la place Communale et rue des Déportés) au regard des enjeux précités. Ces deux quartiers sont intimement liés à l'avenue des Combattants.

Ces propositions ne sont pas alimentées d'un esprit « nimby », mais au contraire s'inscrivent dans toutes les recommandations des plans de mobilité (plan directeur de circulation pour Rixensart établi par Tractebel en 1994, Plan Intercommunal de mobilité concocté par Transitec en 2004). Elles visent à traduire dans les faits, dans des aménagements bien concrets et dans des plans de circulation clairement balisés la hiérarchisation des voiries telle qu'elle est définie par les plans précités. Si en 2004, Transitec estimait déjà que l'avenue des Combattants était une priorité pour la protection des piétons et pour renforcer son caractère résidentiel, cette priorité s'avère d'autant plus accrue en 2012, avec les développements de la gare RER et des Papeteries.

Pour dresser un nouvel état des lieux et avancer des propositions réactualisées, le comité de quartier a transmis à tous les membres de sa mailing-list le dossier de 2008, demandant à chacun de réagir (et d'en parler à ses voisins). Les rues Lannoye, Vandercam, Fontaine Fonteny et le Val de la Rivière ont été associés à ces réflexions. Une douzaine d'avis et de commentaires ont été collectés à cette occasion, complétés par une réunion du comité ouverte à tous. Cette note fait la synthèse des avis partagés. Les commentaires écrits sont réunis en annexe2.

Si l'ensemble des mesures proposées en 2008 restent d'actualité (elles sont ajoutées en annexe1 du document), nous nous permettons de les compléter et proposons de définir des priorités quant à leur réalisation.

## PRIORITÉS

### Phase 1 (aménagements légers) : 2012

- sécurisation des trottoirs & carrefours ;
- effets de porte (Vallon, place Communale, Val de la Rivière, etc.) ;
- plans de circulation (nouveaux sens uniques à instaurer Lannoye et Val de la Rivière) ;
- zone 30 sur tout le périmètre ;
- signalétiques améliorées.

### Phase 2 (réfection complète) : prochaine mandature

- réaménagement chaussée et trottoirs ;
- trottoirs élargis, bordures hautes.
- pistes cyclables ;
- stationnement en épi avec effet de chicanes (pas de longue ligne droite) ;
- sens uniques avenues des Combattants (gare>place) et Gevaert (place>Gare) – des sens uniques limités (les cyclistes peuvent les emprunter dans les deux sens) ;

## PROPOSITIONS

### Plans de circulation

- plan de circulation Val de la Rivière. Objectif : empêcher le trafic de transit Manteline>Val de la Rivière>Vandercam>Combattants<sup>1</sup> (vers E411, gare RER et Papeteries) : ce trafic doit passer par place Communale>Vallon, conformément à la hiérarchisation des voiries.
- plan de circulation Lannoye/rue de Rixensart. Objectif : empêcher le trafic de transit rue de Rixensart>Lannoye>Combattants (retour Papeteries). Ce trafic doit être renvoyé vers les avenues Albert 1<sup>er</sup> et Franklin Roosevelt, conformément à la hiérarchisation des voiries.
- zone 30 sur tout le périmètre (comme quartier du Réservoir à Bourgeois).

### Effet de portes

- croisement Vallon/Combattants : oreille au trottoir (propositions 2008 en annexe1), réalisée avec des potelets. L'effet de ligne droite est coupé dans l'axe Combattants/rue de la Station. Venant de la gare, les automobilistes sont légèrement déportés sur la droite avant de pouvoir s'engager dans l'avenue, coupés par la priorité de droite de la rue du Vallon. Dans l'autre sens (place>gare), les automobilistes devront s'engager dans la rue du Vallon pour se diriger vers le bas : la rue du Vallon doit devenir prioritaire à cet endroit.
- croisement place Communale/Combattants/Manteline : rond-point (propositions 2008 en annexe1), avec un meilleur placement du passage pour piétons, ce qui sécuriserait aussi la traversée pour les élèves déposés par la navette TEC.

<sup>1</sup> Ce trafic de transit via la Manteline>Val de la Rivière>Vandercam>Combattants ne cessera d'augmenter avec l'ouverture de la gare RER et l'urbanisation des Papeteries. On table entre 4.500 et 5.000 véhicules supplémentaires/jour pour cette dernière. Cela engendrera des difficultés au bas de l'avenue Roosevelt. Des automobilistes venus de Rixensart auront aussi la tentation de prendre le raccourci rue du Moulin>Manteline>Val de la Rivière>Vandercam>Combattants. Même si c'est en-dehors de notre périmètre d'action, nous nous permettons d'insister sur la nécessité de trouver des solutions également au bénéfice du quartier rue du Moulin et Renipont. De même, la rue des Déportés et la place Communale doivent être préservées. La circulation de transit doit être renvoyée sur les grands axes (sur les nationales).

- croisement Val de la Rivière/Manteline : des potelets diminuent la largeur de la chaussée à ce croisement, obligeant l'automobiliste à réduire la vitesse à son abord.
- croisement Vallon/place Communale : oreille au trottoir pour couper l'effet de ligne droite sur la place (sens bibliothèque>centre culturel). Créer une petite oreille avec deux trois potelets, une légère incurvation, inciterait les automobilistes à poursuivre rue du Vallon (même type d'aménagement qu'au croisement Vallon/Combattants dans le bas). Le passage pour piétons serait aussi mieux protégé (fort utilisé par les élèves venant des arrêts TEC de la rue du Vallon). Envisager peut-être un changement de priorité (rendre prioritaire l'axe place Communale>Vallon).
- croisement Combattants/Station/Gevaert/Combattants : rond-point « cuberdon » (cfr proposition GT de la NAP en annexe 2).
- des rétrécissements à prévoir aux endroits les plus dangereux. Cf. propositions de 2008 (annexe1).

Sécurisation trottoirs (voir propositions de 2008 en annexe1). Il s'agit de mettre des potelets dans le fil d'eau. Objectif : mieux protéger les piétons et leur offrir une zone légèrement élargie. Les zones concernées sont reportées dans les plans du géomètre (annexe 3 et 4) : en rouge les endroits particulièrement dangereux, en jaune les zones qui réclament également une meilleure protection. En priorité :

- trottoirs les plus étroits (trois dalles, deux, voire une seule) ;
- trottoirs dans les tournants (sans visibilité, comme devant le funérarium) ;
- trottoirs non protégés sur une longue distance : les trottoirs peuvent être plus larges, mais s'ils se situent du côté opposé à la zone de stationnement, les voitures les empruntent souvent en cas de croisement avec un autre véhicule.

### Sécurisation carrefour

- carrefour Lannoye/Combattants aménager une oreille au trottoir : des potelets matérialiseront la zone zébrée (peinture au sol), la signalétique doit aussi être améliorée (signalant la priorité de droite), un double miroir placé.
- carrefour Fontaine Fonteny/Vandercam : le stationnement empêche un accès pompier à Fontaine Fonteny et gêne la visibilité.
- carrefour Vandercam/Combattants : maintenir la priorité de droite.
- effets de porte précités (notamment Manteline/Combattants et Vallon/Combattants).

### Signalétique

- zone 30 : multiplier les panneaux annonçant la zone 30, inciter à réduire la vitesse.
- sens prioritaire : le stationnement alternatif mis en place n'est pas toujours clairement interprété. Les chicanes ont été créées pour limiter la vitesse, non pas pour permettre à deux voitures de s'y croiser. Cette situation s'avère dangereuse (les véhicules se croisent malgré tout et montent sur les trottoirs en forçant le passage). Cela provoque des accidents. Il faut clarifier cela avec des panneaux marquant quel sens a la priorité dans ces zones rétrécies (celui opposé au stationnement).
- carrefour et priorité de droite : mieux signaler la priorité de droite de la rue Lannoye (sens place>gare) : personne ne la respecte, vérifier que c'est bien affiché aux autres croisements (Vandercam, Val Saint-Pierre)
- les futurs sens uniques (bas de la rue Lannoye et Val de la Rivière) devront être très clairement annoncés à leur emplacement et en amont.

### Stationnement

- diminuer l'interdiction de stationner entre deux zones de chicane : il s'agit d'officialiser les places sauvages, mieux signaler ces zones (propositions 2008 en annexe1).
- permettre le stationnement des deux côtés dans les portions les plus larges de l'avenue (plus de 6m60). Cf propositions de 2008 en annexe1.
- l'immeuble dit « l'Hospitalière » situé en cœur d'îlot n'a pour seule issue que l'avenue des Combattants. Il pourrait cependant disposer d'un accès carrossable via la rue du Vallon. Cela ferait une vingtaine de voitures en moins en stationnement avenue des Combattants. Rachat de la parcelle concernée : à voir avec la commune (→Sylvie) et avec la copropriété de l'immeuble (→Gina : recherche contact).

### Quartier Lannoye

- plan de circulation : sens unique empêchant le trafic de transit de remonter la rue Lannoye qui n'est pas du tout adaptée à cet usage.
- potelets pour sécuriser les trottoirs opposés aux stationnements.
- zone 30.
- carrefour Lannoye/Combattants à sécuriser.

### Quartier Val de la Rivière/Vandercam

- plan de circulation : sens unique Val de la Rivière (entre Val Fleuri et Manteline, empêchant le sens Manteline>Val Fleuri).
- effet de porte au carrefour Manteline/Val de la Rivière : potelets.
- le tracé d'une ligne blanche dans le tournant du Val de la Rivière afin d'éviter le stationnement sur la rue.
- trottoir Manteline : il n'y a pas de trottoir. Il en faudrait un (les propriétaires de la maison qui jouxte la Manteline, sur la place, seraient prêts à céder une partie de leur terrain à cet effet).
- garder la priorité de droite Vandercam>Combattants (seule priorité qui limite la vitesse dans cette partie de l'avenue dans le sens place>gare).
- zone 30.

### Divers

- la demande de pistes cyclables est forte (elle devra sans doute attendre la mise à sens unique de l'avenue).
- le stationnement en épi permettrait d'augmenter fort la capacité de parking.
- question : des particuliers peuvent-ils placer à leur frais des potelets sur leur trottoir ?
- zone bleue à surveiller : des navetteurs garent de plus en plus haut dans l'avenue (jusqu'à hauteur de Lannoye et Val Saint-Pierre). Voir après les travaux RER.



Nous insistons sur le fait que ces aménagements légers ne constituent que la première phase des mesures dites « urgentes » destinées à améliorer un tant soit peu la sécurité sur les trottoirs et aux carrefours. L'avenue mérite une réfection plus complète, plus globale. Son aménagement actuel date d'avant la fusion des communes. Un aménagement qui fêtera ses... 40 ans en 2013.